

FORMULAIRE DE RÉSERVATION 2023 EXTERNE



ESPACE SALLE DE RÉUNION / STAGE

En amont de ce formulaire de réservation, contacter le Service Culturel au **04 77 62 96 84**, pour vous assurer de la disponibilité de la salle. La fiche est à retourner ensuite dûment remplie à :

lacure@roannais-agglomeration.fr

Capacité de la salle : 20 personnes maximum (tables modulables pour différentes configurations)

Sur place, équipement de Roannais Agglomération « La Cure » avec accueil touristique, expositions et boutique métiers d'art, entreprises métiers d'art, jardin pour le pique-nique, 2 restaurants, de nombreux hébergements, visite du village de caractère.

2 restaurants à Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire :

- Au Four de Saint Jean : 04 77 62 96 04
- Côte à côte : 04 82 77 08 22

Infos pratiques :

- Pas d'ordinateur sur place
- Internet en mode partage de connexion depuis votre portable
- Horaires d'accès à la salle : du lundi au vendredi à partir de 8h. Autres besoins (week-ends, ...) sur demande.
- Cafetière et bouilloire sur place



IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Demande formulée le :

Votre identité (entreprise, entreprise métiers d'art, association, collectivité, service interne agglo) :

Dénomination :

Contact pour cette réunion :

Nom :

Tél :

Mail :

Adresse :

Code postale :

Ville :

MODALITÉS D'ORGANISATION

Date de la réservation demandée :

Heure de début :

Heure de fin :

Nombre de personnes attendues :

Type (réunion, assemblée, conférence, stage, etc) :

Besoin d'un système de vidéo projection : oui non

J'ai pris acte que l'agent du service culturel ouvrira et fermera l'équipement, uniquement lorsque les formalités exigées par Roannais Agglomération seront remplies.

Pièces à joindre :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- Le règlement d'utilisation lu et approuvé

Le : à

Signature du demandeur :

ANNEXE / TARIFS

La location n'est pas consentie à des particuliers. Les tarifs indiqués s'entendent par journée de 8h à 18h, du lundi au dimanche. Pour toute heure commencée, la journée est due.

Gratuité : Mise à disposition à titre gratuit pour les entreprises métiers d'art de la pépinière, les écoles, centres sociaux et organismes publics de Roannais Agglomération.

Association - Périmètre communauté d'agglomération	52.50€
Association ou organisme public - Hors communauté d'agglomération	105€
Entreprise privée - Périmètre communauté d'agglomération	105€
Entreprise privée - Hors communauté d'agglomération	157.50€
Entreprise métiers d'art - Périmètre communauté d'agglomération	31.50€
Entreprise métiers d'art - Hors communauté d'agglomération	52.50€